

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

Plan:

Introduction

I. Enjeux par rapport aux sources/origines du financement

II. Enjeux par rapport à l'utilisation de l'argent en période électorale

III. Enjeux par rapport au contrôle (tant des sources que de l'utilisation)

IV. Perspectives

(et en guise de conclusion)

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

Introduction

- Dans un récent article sur le financement des partis politiques, on peut lire ceci : « ... l'organisation interne et le fonctionnement des partis politiques ainsi que la qualité de leur contribution à la gestion des affaires publiques exigent la disponibilité de ressources financières. L'origine, mais également l'utilisation faite des ressources mobilisées peuvent affecter la qualité de la gouvernance démocratique dans un pays et tout particulièrement la participation des citoyens, l'équité et la justice etc. »
- A l'évidence, le financement des partis politiques qui était déjà une question d'actualité quasi permanente depuis de longues années, connaît un regain d'intérêt manifeste.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

Introduction (Suite)

- La question du financement des partis politiques dépasse les seuls enjeux électoraux. Ainsi, que ce soit par rapport aux institutions démocratiques, aux acteurs eux-mêmes, à l'établissement ainsi qu'au contrôle des règles établies etc. les enjeux sont nombreux et manifestes.
- Dans le cadre spécifique de cette communication, nous parlerons essentiellement des enjeux du financement des partis politiques par rapport aux élections, conformément à ce qui a été demandé, notamment et pour rappel : *Le financement des partis politiques, un enjeu électoral d'actualité.*

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

- On peut répertorier les enjeux en trois catégories : les enjeux relatifs aux sources du financement des partis politiques (I), les enjeux relatifs à l'utilisation dudit financement (II) et les enjeux relatifs au contrôle de l'utilisation du financement (III).

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

I. Enjeux par rapport aux sources/origines du financement

□ Financement public

- Ce financement n'est pas systématique. Le Ghana qui a pourtant une expérience respectable en matière de partis politiques n'a pas prévu le financement public des partis politiques, ce qui n'est pas le cas du Mali, par exemple.
- Lorsque le financement existe, parfois il semble exister juste par principe, tant il est insuffisant ou, en tout cas, manifestement en deçà du flot d'argent dépensé lors des élections.
- Il faut distinguer le financement public direct et le financement public indirect.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

I. Enjeux par rapport aux sources/origines du financement (Suite)

- ❑ Financement public direct : en général, ce peut être avant ou après l'élection. Généralement soumis à conditions. (i) Lorsque c'est avant les élections, il faut trouver des critères pour déterminer la contribution à apporter à chaque candidat/parti. Mais, cette méthode, le financement direct a priori, est souvent instrumentalisée pour susciter des candidatures indépendantes. **Exemples de financement public direct a priori : Togo, Côte d'Ivoire, Gabon...**
- ❑ (ii) Si c'est après, le financement reflète le niveau d'efforts fournis et est donc lié aux performances électorales du bénéficiaire, performances dont il dépend, en quelque sorte. A l'instar du financement direct a priori, ce type de financement, le financement direct a posteriori, comporte des inconvénients. Ainsi, il pose le problème de mobiliser les ressources d'abord et de se faire (partiellement) rembourser après, ce qui devrait être difficile pour les petits partis. C'est le cas au Bénin, par exemple, où, à l'instar d'autres pays, le remboursement est même plafonné largement en deçà des dépenses que font les partis politiques pendant les élections.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

- I. Enjeux par rapport aux sources/origines du financement (Suite)
- France: Régime actuel:
 - - interdiction des dons de personnes morales (à l'exception des autres partis politiques)
 - - plafonnement des dons de personnes physiques (7.500 € annuels par parti ou groupement politique)
 - - financement public, en fonction de deux critères cumulatifs :
 - – les résultats aux élections législatives, pour ceux qui ont présenté des candidats ayant obtenu au moins 1% des voix dans au moins 50 circonscriptions,
 - – et le nombre de parlementaires.
 - En cas de non respect de la parité hommes-femmes pour la présentation de candidats aux élections, les formations sont pénalisées financièrement.
 - USA : 21 janvier 2010, la Cour suprême des Etats-Unis a levé l'interdiction faite aux entreprises privées de financer des publicités et des actions en faveur ou en défaveur d'un candidat. Depuis, les sommes dépensées lors des élections atteignent des sommets...
 - Les Etats-Unis font la part belle au privé : les partis dépendent quasi exclusivement de l'argent versé par les donateurs individuels, les entreprises, les lobbys et même les syndicats ; ils peuvent ainsi récolter des fonds illimités.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

I. Enjeux par rapport aux sources/origines du financement (Suite)

- ❑ **Financement public indirect** : on peut citer ici (i) l'accès aux médias de service public, mais parfois également aux médias privés (payés par l'Etat) ; c'est l'exemple du Cap-Vert ; (ii) le fait que dans certains pays, les représentants des partis politiques sont formés par la Commission électorale etc.; (iii) le fait que les représentants des partis politiques dans les bureaux de vote sont payés par l'Etat (en Guinée/Conakry, par exemple...) ; (iv) au Bénin où les bureaux de vote sont carrément composés de représentants de partis politiques, ce qui est une forme indirecte de financement des partis, (v) le fait de produire les spécimens des documents de vote (bulletin et autres) et de les mettre à disposition des partis politiques / candidats pour la campagne etc.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

I. Enjeux par rapport aux sources/origines du financement (Suite)

- ❑ Financement privé : pas très réglementé, bénéficiant de ce fait d'un flou artistique. Dans cette rubrique, on peut retrouver des financements extérieurs (de certains milieux religieux, par exemple) non déclarés, des financements provenant de personnes morales ou physiques privées... Souvent occultes, pouvant provenir de sources illicites : recyclage / blanchiment (drogue et autres trafics).
- Elections entachées d'une tare congénitale si elles aboutissent à la mise en place d'institutions démocratiques grâce à des financements provenant de sources illicites et réprouvées. De plus, dans un autre cas de figure, le financement peut, tout en provenant de sources licites, avoir des conséquences graves sur la gouvernance du pays : choix de ministres et des occupants de postes politiques (et même de postes techniques et administratifs dans des secteurs stratégiques, détermination du choix des politiques publiques plus en fonction des intérêts qu'elles génèrent pour les bailleurs de fonds de l'élection que pour les citoyens etc.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

I. Enjeux par rapport aux sources/origines du financement (Suite)

- Une autre forme de financement privé, c'est la contribution des citoyens, un peu comme ce que le Président Obama a fait : amener un grand nombre de citoyens à apporter de petites contributions qui deviennent importantes. Mais cela suppose qu'il faut gagner la sympathie des électeurs (ce que nos partis ne réussissent pas encore à faire). Néanmoins, dans quelques cas encore rares, on peut remarquer l'existence de ce type de financement notamment par la diaspora de certains pays.
- Une des conséquences sur les acteurs / personnel politique : les politiciens traditionnels, classiques, semblent faire place à des acteurs jusqu'alors restés dans l'ombre : les hommes d'affaires, bailleurs de fonds des hommes politiques. Ou à des acteurs sortis de nulle part et dotés d'immenses ressources financières qui prennent le pas sur les acteurs classiques.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

II. Enjeux par rapport à l'utilisation de l'argent en période électorale

- Corruption des institutions légales en charge de la gestion du processus électoral (souvent l'OGE elle-même ou l'institution chargée de gérer le contentieux électoral) et des institutions démocratiques, au-delà des seules OGE.
- Violation de l'intégrité du processus électoral à travers la falsification des règles et la corruption du système électoral.
- Corruption des acteurs politiques, voire sociopolitiques.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

II. Enjeux par rapport à l'utilisation de l'argent en période électorale (Suite)

- Corruption du personnel électoral / Inégalité, déséquilibre, parti-pris intéressé...
- Corruption des électeurs eux-mêmes / Remise en cause de la sincérité du vote, de la fiabilité du choix des électeurs.
- Absence ou rupture de confiance envers l'OGÉ et l'institution chargée de la proclamation des résultats.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

III. Enjeux par rapport au contrôle (tant des sources que de l'utilisation)

- Ineffectivité du contrôle / non fiabilité / perte de crédibilité des institutions de contrôle qui apparaissent comme partisans, corrompues etc.
- Rupture de l'égalité des candidats et des citoyens devant la loi.
- Rupture de la confiance, si elle existait, envers les institutions chargées de gérer le contentieux électoral. A l'évidence, comme le démontrent les lendemains de toutes électorales, il est très difficile d'obtenir des condamnations sur la base de plaintes relatives aux dépenses de campagne.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

III. Enjeux par rapport au contrôle (tant des sources que de l'utilisation) – Suite.

- Difficulté de contrôler effectivement les dépenses électorales tant dans leur nature, leur utilisation que leur évaluation/estimation.
- Promotion de l'impunité.
- C'est très difficile d'obtenir des condamnations sur la base de plaintes relatives aux dépenses de campagne.

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

IV. Perspectives

- Le financement des partis politiques en général comme dans le cadre spécifique des élections est une chose extrêmement importante, utile et même nécessaire pour peu que le contexte le requière.
- La réglementation du financement privé des partis politiques reste un défi important.
- Pour autant, bien qu'il soit souvent brandi comme une sorte de potion magique qui résoudrait les problèmes des partis politiques, le financement public des partis politiques n'est pas la panacée ! Les exemples du Ghana (non financement mais partis considérés comme solides) et du Mali (financement important, mais partis considérés comme plus fragiles) en donnent une belle illustration. Tout n'est donc pas résolu par le financement, loin s'en faudrait !

Le financement des partis politiques : un enjeu électoral d'actualité.

IV. Perspectives (Suite)

- Les questions relatives à la mauvaise gouvernance interne des partis politiques, à leur adaptation à l'évolution ainsi qu'aux défis actuels et futurs, à leur capacité à proposer des alternatives crédibles, à leur contribution effective qualitative à la consolidation de la démocratie etc. sont autant de défis qui restent à relever.
- Il est donc capital, extrêmement important, de mettre en perspective le financement direct ou indirect des partis politiques avec son but premier, le renforcement des partis politiques pour la consolidation de la démocratie à travers l'amélioration de leur contribution à la démocratie et, partant, au développement du pays.